



COMITÉ ASSURER LA GESTION ET L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE
TERRITOIRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 15
SEPTEMBRE 2023
EN MODE HYBRIDE (SALLE PUBLIQUE DU CONSEIL ET
VISIOCONFÉRENCE)

Présences : Mme Geneviève Auclair, vice-présidente et conseillère municipale
M. Dany Carpentier, président et conseiller municipal
Mme Éliane Monteiro, citoyenne membre

Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale
M. Patrice Dupuis, directeur général, STTR (13 h 01 à 15 h 08)
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
M. Patrice Gingras, directeur – Génie
M. Marc-André Godin, directeur adjoint – Aménagement et
développement durable
M. Steven Hill Paquin, coordonnateur – participation publique
(départ : 13 h 33)
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et
comités
M. Robert Lajoie, urbaniste en chef – Aménagement et développement
durable
M^e Sarah Landry, juriste en accès à l'information
Mme Myriam Lavoie, chef de service – Planification et urbanisme
M. Daniel Massicotte, coordonnateur – Plan directeur et parcs
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
Mme Cynthia Simard, directrice – Communication et participation
citoyenne (arrivée : 13 h 05)
Mme Pamela Andrea Soto Abasolo, coordonnatrice – Schéma et plan
d'urbanisme
M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement
durable
M. François Vaillancourt, directeur général (13 h 04 à 14 h 14 ; 14 h 34 à
14 h 38 ; 14 h 52 à 15 h 39)

Absences : M. Orlanduccio Fantini, citoyen membre
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal
Mme Sabrina Roy, conseillère municipale

Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président**

La réunion débute à 13 h et M. Dany Carpentier souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le président constate que l'assemblée n'a pas le quorum. Mme Pascale Albernhé-Lahaie, conseillère municipale, est désignée par les membres présents pour agir à titre de substitut de M. Pierre-Luc Fortin pour toute la durée de la réunion.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Dany Carpentier fait la lecture de l'ordre du jour et l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2023**

Le procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2023 est adopté à l'unanimité.

5. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} juin 2023 de la Table de travail sur le logement social et abordable**

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} juin 2023 de la Table de travail sur le logement social et abordable est adopté à l'unanimité.

6. **Identité des quartiers – démarche de participation publique**

Mme Pamela Soto présente l'avancement de cette démarche amorcée en 2020, et rappelle qu'un groupe de travail composé de représentants de diverses directions de la Ville, d'Innovation et Développement Économique Trois-Rivières et de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières travaillent sur un projet d'atlas de la Ville pouvant servir d'outil d'aide à la décision interne et externe et qui permettra de définir les limites des quartiers et leurs caractéristiques identitaires. M. Steven Hill Paquin explique qu'en octobre, les citoyens seront invités à participer à des sondages volontaires et des kiosques de consultation seront installés dans les bibliothèques, afin de connaître les points d'intérêts des quartiers, et en novembre, des ateliers de consultation pourront avoir lieu dans différents organismes communautaires. Toutefois, M. Hill Paquin précise qu'aucune démarche de participation ne pourra être réalisée sans l'accord du Conseil municipal. Mme Pamela Soto termine en présentant les étapes à venir : production Web à l'hiver 2024, la mise en ligne des outils au printemps 2024, lancement et promotion du projet au printemps 2024.

Les membres du Comité discutent de la démarche, et Mme Pascale Alberne-Lahaie se questionne sur la façon de sonder les citoyens qui n'ont pas accès aux médias sociaux et qui ne fréquentent pas de ressources communautaires, et propose que des affiches soient installées à différents endroits pour rejoindre le plus de citoyens possible.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'approuver la démarche afin d'obtenir une résolution du Conseil municipal autorisant la participation citoyenne pour le projet. Adopté à l'unanimité.

7. Réaménagement du secteur du Sanctuaire

M. Marc-André Godin présente un projet de réaménagement du secteur du Sanctuaire, et explique aux membres que la Ville s'était engagée en 2018 à verser une subvention maximale de 4,4 M \$ échelonné sur 10 ans pour la réalisation du projet. Cette entente n'a pu être signée en raison de la pandémie de la COVID-19, et l'organisation réitère leur demande afin que le projet soit présenté au Conseil municipal pour la signature de l'entente finale. M. Godin ajoute que le projet est présenté de nouveau avec certaines modifications pour que le budget soit le même qu'en 2018. La vision souhaitée est de renouveler le paysage du site en favorisant l'intégration au fleuve, de réitérer l'importance du site et de son lieu de recueillement, de miser sur sa destination touristique, et de conserver la mémoire patrimoniale du lieu. Enfin, M. Godin présente les quatre phases du projet de développement : pavillon d'accueil (2023-2024), projet pour les jardins (2024-2026), camping et biodiversité (2026-2028) et réfection des quais (2028-2033).

Les membres discutent de la pertinence d'une recommandation positive pour la phase 1 du projet, et Mmes Pascales Alberne-Lahaie et Eliane Monteiro sont d'avis que le projet présenté n'est pas en lien avec les stratégies de 2023 et qu'il compte une trop grande partie minéralisée. M. Godin souligne qu'à cette étape-ci, il faut mettre l'accent sur le projet en soi et non sur les détails présentés sur des dessins qui ont été faits dans le but de présenter l'ambiance du projet, et non ses détails. Pour sa part, M. Dany Carpentier indique que ce genre d'investissement n'entraîne pas de retombées tangibles et qu'une bonne communication du projet sera nécessaire pour que les citoyens approuvent les sommes investies pour la réalisation du projet. Vu l'égalité des voix à la suite d'un vote, le président recommande de présenter le projet au Conseil municipal afin qu'il se prononce quant à la signature de l'entente finale.

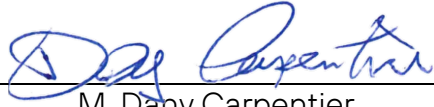
Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, et compte tenu du résultat du vote, le président recommande de présenter le projet au Conseil municipal pour qu'il se prononce quant à la signature de l'entente finale. Adopté à l'unanimité.

[...]

Levée de la réunion

La réunion est levée à 15 h 39.



M. Dany Carpentier
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités